This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

800
C512
B 1,431,524

LES LANGUES

ET

LES RACES

PAR

H. CHAVÉE

« Deux langues radicalement diverses supposent nécessairement deux variétés primitives de l'organisat. n cérébrale propre à notre espèce. »

(Page 8.)

Prix : 2 francs.

PARIS
CHAMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU JARDINET, 13
1862

TAIR
FAIRE

800
C512

TAIR
FAIRE

800
C512

TAIR
F
RE

800
C512

166

LES LANGUES

ET

LES RACES

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

LES LANGUES

ET

LES RACES

PAR

H. CHAVÉE

« Deux langues radicalement diverses supposent nécessairement deux variétés primitives de l'organisation cérébrale propre à notre espèce. »

(Page 8.)

PARIS

CHAMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DU JARDINET, 13

1862

2-19-30

AVANT-PROPOS

Ceci est la démonstration d'une thèse de linguistique au profit de l'histoire naturelle de l'humanité.

Bien que je sois profondément convaincu de l'unité de notre espèce, bien que ma foi philosophique me montre en Dieu le type éternel de l'homme indéfiniment participable sans être jamais divisible, je vais établir scientifiquement la pluralité originelle des races humaines en démontrant la diversité radicale, la séparation absolue du parler des Sémites et du parler des Ariens.

Avec tous les philologues, sous la dénomination très fautive de *Sémites*, j'entends les Hébreux, les Phéniciens, les Syriens, les Arabes et les Abyssins.

Sous le nom d'*Ariens* ou d'*Indo-Européens*,

je comprends les Hindous, les Iraniens, les Celtes, les Germains, les Slaves et les Pélasges ou Gréco-Romains.

Cette grave et décisive question, résumée déjà dans la préface de ma *Lexiologie indo-européenne* (1849), je l'ai développée une première fois dans la *Revue philosophique et religieuse* (mai et juin 1855), sous le titre de *Moïse et les langues*. Ai-je besoin de dire que ce premier travail a été singulièrement amélioré par six nouvelles années de recherches et de méditations ?

Février 1862.

LES LANGUES

ET

LES RACES

> Il n'existe qu'une nature, qu'une espèce humaine, nul doute ; mais l'espèce humaine a-t-elle eu un seul ou plusieurs centres de formation? En d'autres termes, y a-t-il dans l'humanité des races primitivement diverses, ou provient-elle d'un couple unique? Il est évident que c'est la science qui prononcera sur cette question, et CETTE QUESTION EST LE FONDEMENT DE TOUTE LA THÉOLOGIE DOGMATIQUE.
>
> (LAMENNAIS, Introduction à la *Divine comédie* de Dante, p. IX.)

Par *race*, j'entends une variété primitive de l'espèce humaine.

Par *langue*, j'entends l'organisme syllabique primordial dans lequel chaque race a incarné spontanément les produits de son organisation intellectuelle particulière.

Ainsi, chaque langue n'est qu'un complément naturel de l'organisation humaine anatomiquement, physiologiquement et psychologiquement spécialisée dans chaque race. Les différences caractéristiques de

la cause productrice (telle organisation cérébro-mentale donnée) se retrouvent forcément réflétées dans les effets produits. Mettre dans sa langue ce qui était dans sa tête et de la manière dont cette tête sentait et comprenait, voilà l'œuvre commune, première, spontanée et inévitable de chaque race. De là, par exemple, des corollaires tels que ceux-ci :

La race chinoise est à la langue chinoise comme la race indo-européenne est à la langue indo-européenne.

Telle race, telle langue, et telle langue, telle race.

Une seule race ne pouvait créer deux langues.

Et encore :

Deux langues radicalement diverses supposent nécessairement deux variétés primitives de l'organisation cérébrale propre à notre espèce.

Un dernier corollaire que je soumets au tribunal de la science :

Si les langues sont entre elles comme les organisations cérébro-mentales des races qui les ont spontanément créées, ne pourrait-on pas retrouver, dans chaque tout vivant appelé *langue*, la quote part de coopération instinctive que prirent à sa production les diverses facultés de l'esprit humain en tant que

spécialisé dans le cerveau de chaque race? En d'autres termes : y a-t-il un rapport intime entre l'archéologie psychologique d'une race et la structure particulière de ses formes lexiques et grammaticales?

Les faits de création des vocables et de leurs séries naturelles étant des faits contemporains des premiers développements de chaque race, il importe d'abord de s'assurer par un parallèle rigoureux de ces faits, s'il n'y a point lieu de leur supposer un certain fonds commun, quelque chose qui implique une seule et même origine.

Ici se présente d'elle-même une question préliminaire : Comment la science comparative et raisonnée des langues, comment la linguistique peut-elle rétablir l'ensemble des formes lexiques et grammaticales composant le parler primitif propre à une race donnée?

Après avoir vécu plein de force et pur de forme, après avoir atteint l'entier développement des énergies internes constitutives de l'âme dont il est la limite, tout organisme ici-bas commence à s'altérer peu à peu dans sa constitution : il s'use, il vieillit, et le voilà qui dépérit encore et encore. Mais, au fond, dans tout ce qui le fait essentiellement lui, Paul vieillard

est identique avec Paul adolescent : il n'y a là que deux états, deux modes d'être et deux âges du même être individuel. Or, je le répète, une langue est un organisme vivant, le corps syllabique revêtant la pensée qui en est l'âme, l'essence, la cause productrice inconsciente.

Dans cet être organisé, chaque mot simple, véritable *syngénèse* d'une idée et d'une syllabe où elle s'incarna, constitue un organe à part, et ces organes, par leurs combinaisons diverses, servent parfois à former divers appareils polysyllabiques d'après des lois qui varient selon les races et les lois mêmes de leur pensée aux temps anté-historiques. Eh bien ! dans ce tout organique appelé langue, les éléments auditivo-tactiles, les sons et les bruits constitutifs des syllabes sont soumis à des lois de variations maladives, d'altérations plus ou moins profondes, et, tandis que la tradition conserve la plupart du temps l'idée ou l'âme du vocable dans un état de parfaite intégrité, le pauvre corps syllabique de ce même vocable s'affaisse, se ratatine, perd ses dents ou ses cheveux, et devient parfois méconnaissable, au premier aspect, du moins. Qui ne sait, par exemple, que dans les mots *dérivés* ou *composés*, certaines syllabes gagnent par l'accentuation des hypertrophies de sonorité

tellement monstrueuses, que leurs pauvres associées, les plus voisines surtout, s'effacent et tombent pour jamais? De là, dans nos langues, ces chutes si fréquentes de voyelles, de consonnes, et même de syllabes non accentuées. De là ces contractions, ces syncopes, où se trahit seul le besoin de parler vite et sans gêne chez des peuples qui ignoraient comment les syllabes prononcées par eux exprimaient ou représentaient ce qu'ils voulaient dire.

Oui, telles que nous les possédons aujourd'hui, et même telles que nous les retrouvons dans les plus vieux monuments écrits, toutes les langues portent les traces indélébiles de certaines maladies chroniques. Seulement, *ces maladies* sont elles-mêmes *soumises à des lois fixes*, et ces lois, la science les reconnaît et les formule. Ces accidents pathologiques changent d'ailleurs comme les races, comme les familles de peuples dans les races, comme les branches et les rameaux dans ces familles de peuples. La nature des éléments phonétiques et le mode particulier de structure d'un langage, joints aux différences des milieux physiques et moraux dans lesquels ont successivement vécu les parleurs, expliquent suffisamment ces variétés dans la pathologie phonétique des idiomes.

Or, c'est précisément cette variété des lois pathologiques dans les différentes branches d'une langue primitive qui rend possible, facile et sûre la reconstitution des formes organiques, communes et primordiales. Ainsi, pour ne parler que des langues indo-européennes, si vous prenez chaque mot conservé à la fois dans les idiomes frères les plus anciens, c'est-à-dire les plus beaux, dans le sanscrit, dans le zend, dans l'esclavon, dans le lithuanien, dans le gothique, dans le tudesque (ancien haut allemand), dans le grec et dans le latin, vous serez toujours forcément conduit, *en tenant compte des lois de variation phonétique propre à chacune de ces huit variétés d'une forme commune originelle*, à un seul et même vocable, à un seul et même mot organique primitif. A la contre-épreuve, il faudra, bien entendu, que la forme paléontologique ainsi retrouvée puisse reproduire chacune des huit formes accidentelles du vocable primordial et commun, dès que vous soumettrez celui-ci aux lois de permutation et d'altération qui régissent la vie de chacune des huit langues prises pour base de votre parallèle.

Et maintenant voici venir la grande question de la linguistique dans ses rapports avec l'ethnologie.

Quand est-ce que deux langues peuvent être scientifiquement tenues pour deux créations diverses et radicalement séparées?

1° Quand leurs mots simples ou irréductibles à des formes antérieures n'offrent absolument rien de commun, soit dans leurs étoffes sonores, soit dans leur constitution syllabique.

2° Quand les lois qui président aux premières combinaisons de ces mots simples, diffèrent absolument dans les deux systèmes comparés.

Tel est le double critérium que nous allons appliquer au parallèle des deux plus beaux systèmes d'expressions orales.

Seules, les deux races supérieures, « les deux grandes races nobles », comme dit M. Renan, la race arienne ou indo-européenne, et la race sémitique ou syro-arabe, ont largement conçu l'œuvre de l'incarnation de la pensée dans la parole. Ce sont ces deux vastes créations spontanées, ces produits instinctifs de deux organisations intellectuelles et artistiques différentes que nous comparerons dans les fragments qui suivent. Sans doute, ma démonstration d'une diversité radicale à l'origine eût semblé plus frappante, si j'avais rapproché des éléments essentiels du parler

ariaque la parole chinoise, ce système étroit de monosyllabes toujours isolés, et dont pas un, pour citer un élément de séparation profonde, ne contient le **R**, la consonne vibrante par excellence, l'articulation la plus expressive et la plus répandue des langues de l'Europe et de l'Inde.

Mais, en semblable matière, il importe beaucoup de ne parler à ses lecteurs que de choses qui les intéressent à plus d'un titre et auxquelles ils sont déjà plus ou moins initiés. Or, le lecteur de cette minime dissertation connaît à coup sûr une variété de la parole indo-européenne (1), et, pour peu qu'il appartienne au judaïsme ou au monde chrétien, il possède, au moins à l'état latent, une foule de formes hébraïques (sémitiques), ces formes ne fussent-elles, pour le chrétien, que des noms propres ou des apophthegmes sacrés que la *Bible* accompagne toujours de leur traduction littérale.

Au surplus, le beau livre de M. Ernest Renan sur l'*Histoire générale des langues sémitiques* a magnifiquement préparé les voies aux études de philologie

(1) Le français n'est que le latin gâté, j'allais dire *déguisé*, et le latin, frère du grec, est la branche la plus importante de la famille pélasgique.

syro-arabe et indo-européenne comparées. Il faut ajouter à cela que, depuis trente ans, un nouvel essor a été donné à l'étude de la langue de Job par ceux-là même qui, de bonne foi, la présentaient comme la souche du latin, du grec, et des autres idiomes indo-européens (1).

I

LA PAROLE INDO-EUROPÉENNE.

Il y a quelque soixante ans de cela, un Allemand fort érudit, Jean-Philippe Wesdin, en religion Fra Paolino da San-Bartolomeo, publia des *Recherches sur l'antiquité et l'affinité des langues zend, sanskrite et germanique*. Ce fut la première indication scienti-

(1) Faits en dehors de la science positive des lois phonétiques des deux systèmes comparés, les essais malheureux de ces hébraïsants superficiels ont tous pour archétype l'ouvrage du P. Thomassin, intitulé : *La Méthode d'étudier et d'enseigner chrétiennement et utilement la grammaire et les langues par rapport à l'Écriture sainte*, EN LES RÉDUISANT TOUTES A L'HÉBREU (Paris, Roulland, 1690-1693). Rien de plus simple que la création de ce lit de Procuste : Tous les hommes viennent d'Adam et d'Ève ; or, Adam et Ève parlaient hébreu : donc toutes les langues viennent de l'hébreu.

fique de l'unité originelle des peuples et des idiomes indo-européens. Profitant des travaux philologiques des historiens de l'Inde anglaise, un autre enfant de l'Allemagne, Frédéric Schlegel, reprit en 1808 la thèse de Fra Paolino, et publia, *sur la langue et la sagesse des Hindous*, un livre qui fit en Europe une profonde sensation. Alors vint Franz Bopp, qui, le premier, dota le monde d'une *Grammaire comparative du sanskrit, du zend, du grec, du latin, du lithuanien, de l'esclavon, du gothique et du tudesque.* Cette vaste composition rendit désormais incontestable le fait de l'identité originelle des langues de l'Europe et de l'Inde. Bientôt les Benfey, les Kuhn, les Schleicher et vingt autres avancèrent d'un pied ferme dans la voie qui leur était ouverte, et, grâce à la méthode scientifique que je résumais tout à l'heure, commencèrent la reconstitution, dans ses mots essentiels, de la parole ariaque ou indo-européenne primitive. Nous tenons la première ligne de notre parallèle.

En analysant une langue quelle qu'elle soit, il importe, avant tout, de distinguer soigneusement les formes orales analytiques des formes orales expressives ou exclamatives (interjections).

Écho des émotions profondes de l'âme, l'interjection traduit l'affection du moment, de la minute, plus fidèlement que toutes les descriptions ne pourraient le faire. Par son intonation propre, par ses modulations (elle en a souvent), mais surtout par son timbre, chaque voix interjective *vraie* envahit subitement l'âme de l'auditeur pour la mettre à l'unisson de souffrance ou de joie, d'horreur ou d'admiration. Les mille nuances du timbre vocal propres aux divers états passionnels du cœur humain ne sauraient être figurées aux yeux, et l'écriture nous livre les formes interjectives dépouillées de ce qui en fait l'irrésistible puissance.

Mais s'il ne peut y avoir rien de sérieux dans le parallèle écrit des interjections propres à deux races, il n'en est pas de même des autres parties du discours. Celles-ci, dans les langues indo-européennes, se réduisent en dernière analyse à deux espèces de mots simples qui nous apparaissent dans un perpétuel contraste :

1° Des monosyllabes montrant l'être individuel et la place qu'il occupe : tels sont TA ou SA, celui-ci, ceci ; NA, celui-là, cela ; MA, moi ; TU, toi ; KA, KI, qui, quoi.

2° Des monosyllabes rappelant une action : GU, mugir ; SPHU, souffler ; STA, STI, STU, STR', presser sur, établir, fixer ; etc., etc.

Les premiers sont les PRONOMS SIMPLES, c'est-à-dire les monosyllabes démonstratifs, déterminatifs, relatifs et interrogatifs avant toute composition, avant toute dérivation.

Les seconds sont les VERBES SIMPLES, c'est-à-dire les syllabes représentatives de l'action séparées des pronoms avec lesquels elles se combinent pour former les verbes conjugués, les participes, les adjectifs et les noms.

Le pronom correspond à la notion de substance ou d'essence comme le verbe correspond à l'idée d'action. C'est un geste oral démonstratif de l'objet perçu. Dans le langage naissant propre à l'enfance d'une race, on ne conçoit guère le pronom isolé du geste visible de la main, de la tête et des yeux. La fonction spéciale du pronom est donc d'appeler et de fixer l'attention sur une individualité quelconque, et, par suite, sur le point de l'espace occupé par cette individualité. Mais si le pronom montre l'objet et sa position relative, il ne le décrit pas, il ne le dénomme pas, il n'accuse aucune de ses propriétés comme le

fait le nom, ce composé binaire d'un verbe et d'un pronom.

1. — LES PRONOMS SIMPLES ET LEURS DÉRIVÉS.

En montrant un objet, l'homme a nécessairement la conscience et de sa personnalité, et de l'objet observé, et enfin de l'individu à qui il veut faire partager son observation. Par une syllabe indicative, il peut fixer l'attention, soit sur lui-même, soit sur la personne à qui il s'adresse, soit encore sur une chose quelconque en dehors des deux interlocuteurs. Dans les deux premiers cas, le monosyllabe pronominal sert à désigner l'un ou l'autre des deux *personnages* entre lesquels a lieu la conversation, et c'est à juste titre que le pronom reçoit alors le nom de *personnel*. Par une extension de sens quelque peu hasardée, on a donné le nom de *pronoms de la troisième personne* à tous les autres vocables démonstratifs ou déterminatifs.

Or, dans le système ariaque ou indo-européen, MA est le pronom de la première personne. Vous le retrouverez partout, dans le sanskrit *mâ*, dans le grec *με*, dans le latin *me*, dans le français *me* ou *moi*, dans

le gothique *mi-k*, dans l'allemand *mi-ch*, dans l'anglais *me*, dans le russe *me-nia*, dans le gaélique *mi*, etc. Ce MA, moi, fut conservé tel quel à tous les cas, excepté au nominatif. Ainsi le sanskrit décline : accusatif, *mâ* ou *mâm;* instrumental, *mayâ*, par moi; datif, *mahyam*, *mê*, à moi; ablatif, *mat*, de moi; génitif, *mama*, *mê*, de moi; locatif, *mayi*, sur moi, en moi. Mais au nominatif, l'annexion du déterminatif GHA fut fatale au pronom simple (MA), car de MAGHAM, forme organique et commune, il ne nous est parvenu que *aham* en sanskrit, εγων et εγω en grec, *ego* en latin, *ek* en vieux nordique, *ik* en vieux tudesque, etc., etc. On sait que, dans les langues romanes, le *g* tombant entre deux voyelles fait de *ego eo*, *io*, *ieu* ou *jeu*, *je*, etc.

Le pronom ariaque de la deuxième personne est TU, TWA, sanskr. *twam* (1), — gr. τυ et συ (avec s pour τ, comme souvent); lat. *tu*, conservé dans notre *tu*, — lithuan. *tu*, — vieux slav. *tü*, — vieil allem. *thu* (les Germains sifflèrent T en TH), — vieux nord. *thû*, — angl. *thou*, — allem. *du*, etc., etc.

(1) Le nominatif védique *tu-am*, béot. τουν, pour *tu-ham* et *tu-gham*, est une forme dérivée à l'aide du déterminatif GHA, le même qui a donné le nominatif MAGHAM, moi-ci, moi-même.

A côté des deux pronoms indo-européens MA, moi, et TU, toi, appelés à juste titre pronoms personnels, on a coutume de placer le pronom SWA, même, employé le plus souvent comme pronom réfléchi, mais souvent aussi comme simple déterminatif, confirmant en quelque sorte l'identité de la personne indiquée. Le sanskrit en fait le nominatif *svayam*. Le latin a *se* pour *sve* (SWA), comme il a *te* pour *tve* (TWA). Notre patois latin de France a *se* et *soi;* tous ses frères ont *se* et *si*. Dans les langues germaniques, vous trouverez le gothique *sik*, le tudesque *sih*, l'allemand *sich*, le suédois *sig*, etc. L'anglo-saxon unit au pronom réfléchi *se* son radical *lif*, laissé, abandonné, isolé (angl. *to leave, left;* gr. λιπ — λειπω), et c'est ainsi qu'il créa son précieux *selif*, laissé à soi, abandonné à soi, seul, par soi-même, dont les Anglais ont fait par contraction leur *self*, *selves*.

Les pronoms qu'il nous reste à examiner sous leur forme essentielle et commune sont des monosyllabes démonstratifs, déterminatifs, interrogatifs et conjonctifs.

Les syllabes démonstratives par excellence du système indo-européen sont TA, SA.

En déclinant TA, dont SA n'est que le substitut, le

sanskrit prononce à l'accusatif *tam* ou *tan* pour le masculin, — *tâm* ou *tân* pour le féminin, et *tad* ou *tat* pour le neutre, trois formes indiennes représentées en grec par τον, την, το(τ), et en latin par *tum*, *-tam*, *tud*, comme dans le combiné *is*-TE, ou par *tum*, *-tam*, *tum*, comme dans tous les participes passés non terminés en *sus*, *sa*, *sum* (SA remplaçant TA). Le nominatif, en sanskrit, est *sas* (*sah*) ou *sa*, fém. *sâ*, neut. *tad* ou *tat*; gr., ὁ(*ho*) pour σο (avec *h* pour *s* comme souvent), fém., ἡ ou ἁ (*hê* ou *hâ*), neut. το pour τοτ. Le zend a *hô* pour *sô* avec *h* pour *s*, comme le grec. Le gothique dit *sa*, le lithuanien *tas*, et l'ancien slavon *tu*. Le dérivé SYA, celle-ci, elle, est reproduit par le sanskrit *syâ*, par l'allemand *sie*, par l'anglais *she*, etc.

Ce pronom, comme plusieurs autres, perdit çà et là devant les noms une de ses deux significations natives, — qui sont la démonstration de la substance et de la position d'icelle, — pour ne plus signifier que cette dernière, c'est-à-dire la place occupée par l'objet dont il s'agit. Ce dérivé par soustraction reçoit le nom d'*article*. L'article n'est donc qu'un demi-pronom, un pronom dépossédé de la moitié de sa valeur logique, une individualisation de son idée pre-

mière, enfin. Le latin, le vrai latin, le latin des beaux siècles ne vit pas s'opérer en son organisme cet étrange dédoublement du pronom : il n'eut pas ce monstrueux parasite si familier aux Grecs. Mais toutes les formes du latin vieillissant et se gâtant, c'est-à-dire l'espagnol, l'italien, le portugais, le français, le provençal et les autres patois romans, se taillèrent un article dans l'étoffe du pronom dérivé *ille*, *illa*, *illum*, *illam*, *illi*, *illæ*, *illos*, *illas*, et de là leur *il* et leur *el*, leur *lo* ou *la* et leur *le*, leur *li* ou *gli* et leur *los*, leur *le* et leur *las*, etc., etc. Diminutif de *Inus*, le représentant perdu du pronom Anas, sanskr. *ana*, celui-là, *ille* est pour *inle* contracté de *inule*, comme *ullus*, quelqu'un, est pour *unlus* contracté de *unulus*, diminutif de *unus*, un, quelqu'un.

Dans les langues germaniques, c'est Tya, sanskr. *tyam*, *tyâm*, *tyad* (accusatifs), dérivé de TA, qui a donné l'article *thie*(*s*), *thët*, angl. *the*, bas allem. *de*, allem. *der*, *die*, *das*, le, la, le.

Les langues indo-européennes possèdent deux pronoms déterminatifs riches tous deux en dérivés : I, que tous les lecteurs reconnaîtront dans le latin *Is*, *Ea* pour *Æa*, autrefois *AIa*, *Id*, et A, dont le neutre Ad ou At, devenant préfixe et préposition,

marque un point déterminé dans l'espace, ou parfois la tendance vers ce point. C'est ce même A qui a donné le pronom dérivé ANA, sanskr. *ana*, celui-là, avec son comparatif ANYA, sanskr. *anyas*, lat. *alius* pour *anius*, etc.

L'interrogatif indo-européen est KA, KI, KU, et, avec renforcement par le W intercalaire, KWA ou KWI, lat. *quis*, *quæ*, *quid*, notre *qui*, *quoi;* sanskr. *kas*, *kâ*, *kim*; accus., *kam*, *kâm*, *kim*. Les langues germaniques, sifflant le K en H selon leur vieille habitude (elles sifflent bien le T en TH et le P en F), ont fait de ce pronom commun KWAs et KWAd, qui et quoi, *hwas*, *hwes*, *hwer* et *hwat*. Malheureusement pour l'intégrité organique des mots d'outre-Rhin, le *h* tomba presque toujours devant *l*, *n*, *r* et *w*, si bien que nos Allemands d'aujourd'hui prononcent et écrivent *wer*, qui; *was*, quoi; *wo*, où; *warum*, pourquoi, etc., au lieu des anciens *hwer* (pour *kwes*=*kwas*), *hwas*, *hwo*, *hwarumbi*, etc., de leurs pères. L'Anglais a été plus heureux, car il a conservé le *h*=*k* organique; mais il écrit *wh* pour *hw*. Cette faute d'orthographe, généralement acceptée depuis longtemps, n'a jamais eu la moindre influence sur la prononciation correcte du pronom : nos voisins d'outre-mer

écrivent *what*, quoi, mais ils prononcent *hwat* (*houot*) en dépit du *lapsus calami*. Il y a plus de correction chez les Slaves.

Au nominatif, les Russes et les Polonais ajoutent le démonstratif TA à l'interrogatif KA dans leur *kto*, qui, *czto*, quoi. Les premiers disent encore *koi*, *koia*, *koe*, quel, quelle? Les Lithuaniens, comme toujours, sont plus purs c'est-à-dire plus primitifs, car ils disent *kas*, *ka*.

En grec, l'interrogatif KA est représenté par κο, mais seulement dans des dérivés, encore ce κο se change-t-il souvent en πο (l'explosive forte des lèvres, π, remplaçant l'explosive forte du palais, κ) comme dans κως et πως, κοτε et ποτε, κοτερος et ποτερος. KI est représenté dans la même langue par τι pour κι dans τις, τι, cfr. πενΤε et πεμΠε pour l'organique πεγΚε.

Le pronom relatif ou conjonctif de la langue arienne primordiale fut YA, sanskr. *yas*, *yâ*, *yat*, — gr., ὁς, ἡ, ὁ (*y* remplacé par *h*, comme fréquemment), — slav., *je*, — goth., *ja*, dans des adverbes conjonctifs. D'après un procédé logique dont j'ai expliqué ailleurs l'origine (*Lexiologie indo-européenne*, p. 58-59), les Romains ont remplacé YA, lequel, par une

variété du pronom interrogatif *qui*, *quæ*, *quod*. De leur côté, les langues germaniques substituent au YA conjonctif, tantôt un dérivé du démonstratif TA, allem. *der*, *die*, *das*, angl. *that*, etc.; tantôt un dérivé de l'interrogatif KA ou KWA, allem. (*h*)*welcher*, *welche*, *welches*, angl. *which* pour *hwich* remplacé au masculin et au féminin par le simple *who*, *whom* pour *hwo* (*kwo* = *kwa*) et *hwom* (*kwom* = *kwam*, lat. *quem*).

MA, moi, — TU, toi, — SWA, soi, même, — TA ou SA, celui-ci, ceci, I ou A, lui, — KA ou KI, qui? quoi? — YA, lequel, — tels sont les pronoms simples par excellence (1) du parler ariaque ou indo-européen primordial. Ces neuf ou dix monosyllabes constituent la base incommutable, inaliénable, invariable du système pronominal des langues de l'Inde et de l'Europe; et ce système pronominal embrasse, outre les adjectifs possessifs, les adverbes de lieu et de temps, les conjonctions et les prépositions, c'est-à-dire tous les mots qui, peignant des rapports stables, constituent les os et les ligaments d'un organisme spécial de la parole. Cela est si vrai, que vous ne sauriez en-

(1) Les syllabes pronominales NA, celui-là, GHA, lui-même, et quelques autres sont avant tout des instruments de dérivation.

lever du langage indo-européen un seul de ses pronoms essentiels sans en arracher à la fois une foule d'organes contenus d'abord en germe dans chacun de ces mots simples et progressivement développés en diverses séries de vocables nouveaux à l'aide du procédé d'individualisation successive (dérivation et composition). Car tout se tient dans cet ensemble harmonique et vivant qu'on nomme une langue. Seulement, tous les organes n'y sont pas aussi nécessaires à la conservation de la vie. C'est ainsi que vous pourriez retrancher de l'organisme ariaque cent verbes et trois mille noms sans nuire à sa constitution le moins du monde.

2. — LES VERBES SIMPLES ET LEURS DÉRIVÉS.

Le verbe, avons-nous dit, correspond à l'idée de mouvement ou d'action comme le pronom correspond à l'idée de substance. Celui-ci n'est au fond qu'un geste oral spontanément créé pour indiquer l'être individuel et la place qu'il occupe. Le verbe, lui, représente ou remet en sensation un mouvement observé. Les langues indo-européennes possèdent près de trois cents verbes simples constitués par une syllabe

rappelant une action. En s'unissant, soit entre eux, soit à des pronoms, ces verbes simples ont donné tous les verbes dérivés (1). Avec les pronoms personnels ils ont produit ce mode de dérivation qu'on nomme *verbe conjugué*, *conjugaison*. C'est ainsi que PA, garder, sustenter, nourrir, uni au pronom de la première personne, MA, moi, a donné PAMI, sanskr. *pâmi*, je garde, et PAMAS, sanskr. *pâmas*, nous gardons. Le même verbe PA, dans sa *conjugaison* avec le pronom de la troisième personne TA, celui-ci, ceci, il, a donné PATI, il garde, sanskr. *pâti*, et PANTI, ils gardent, sanskr. *pânti*. Des syllabes accessoires, certaines variations des pronoms-désinences et de la voyelle radicale, sont chargées de représenter les différences de nombre, de mode et de temps.

Un autre dérivé du verbe simple, frère utérin du verbe conjugué, et, comme lui, contemporain des premières manifestations de la parole, c'est le *nom;* le nom, ce composé binaire, cette association intime d'un pronom final désignatif de l'être individuel et d'un verbe rappelant l'action caractéristique faite ou subie par ce

(1) Verbes simples et verbes dérivés réunis, la langue sanskrite en compte 1490.

même être. En effet, point de nom, soit substantif, soit adjectif, qui ne contienne forcément ces trois idées : *être*, *action*, *rapport* d'objectivité ou de subjectivité de l'être devant l'action, et c'est un des grands mérites artistiques du parler indo-européen de leur avoir donné à chacune leur expression propre dans le fait complexe d'une dénomination ou d'une appellation quelconque.

Correspondant à l'action que fait ou que subit habituellement l'être individuel, le verbe s'énonce le premier dans la création du nom. Vient ensuite le signe représentatif de cet être individuel dont on affirme quelque chose, car tout nom contient un jugement et est une véritable proposition.

Si cet être est l'objet de l'action, s'il est inactif devant elle, s'il la reçoit, en un mot, le pronom, signe de l'être, reste tel quel dans la terminaison et le nom passif est créé. Ainsi de DA, donner, sanskr. *dâ*, et des pronoms démonstratifs TA et NA, l'ariaque fait aussi bien DATA, le donné, ce qui est donné, donné (lat. DATUS, *data*, *datum*), que DANA, le donné, la chose donnée, le don (DONUM, sanskr. *dânam*).

Mais s'il veut indiquer le rapport de subjectivité de TA, celui-ci, devant DA, donner, du pronom par rapport au verbe, de l'être par rapport à l'action, il

modifie ce même TA (ou SA, ou NA, ou KA, ou quelque autre pronom), soit en retranchant la voyelle finale, comme dans DAT, le donnant (TA faisant le DA), lat. *dant-*, soit en convertissant la voyelle moyenne du pronom en une voyelle extrême, I, U, comme dans DASI, gr. δωσι-ς, l'action de donner, soit, enfin, en lui attachant un R, la plus vivante de toutes les consonnes, comme dans DATAR, sanskr. *dâtr'*, lat. *dator*, gr. δωτηρ. De là, dans le système indo-européen, les séries contrastées de terminaisons objectives et de terminaisons subjectives (actives); le latin, pour son compte, reproduit les premières dans — *tus*, — *ta*, — *tum*; — *sus*, — *sa*, — *sum*; — *nus*, — *na*, — *num*, etc., tandis qu'il a conservé les dernières dans — *tor*, — *trix*, — *sor*, — *ter* et — *turus*, — *tura*, — *turum*, — *t*, — *nt*, — *n*, etc.

Ces terminaisons à base pronominale n'excluent pas certaines terminaisons à base verbale, terminaisons *diminutives* provenant d'un verbe au sens de *luire*, *paraître*, *sembler*, *ressembler* (BHA, sanskr. *bhâ*, luire, paraître; DR'K, sanskr. *dr'ç*, luire, se montrer), terminaisons *intensitives* nées d'un verbe au sens de *produire*, *créer*, ou de *poser*, *constituer*, *faire* (GA, sanskr. *gâ* et *jan*, produire, engendrer;

DA ou DHA, sanskr. *dhâ*, poser, constituer, établir, angl. *to do*), etc., etc., terminaisons dont les formes latines les plus obvies sont — *licus*, — *lico*, — *lis*, — *bus*, — *bilis*, — *ficus*, — *genus*, — *gnus*.

Or, toutes ces désinences significatives, à base pronominale ou à base verbale, peuvent s'enter l'une sur l'autre et amener les différents degrés de dérivation. Ainsi, sur le terrain de la langue latine, le nom ariaque DAna, la chose donnée, sanskr. *dânam*, *DOnu-m* (*m* étant ici le signe du neutre), le DOn, s'adjoint la terminaison objective (passive) — *tus*, — *ta*, — *tum*, à base de pronom démonstratif TA, pour former le dérivé du second degré DOna-tu-s (*s* étant ici le signe du nominatif masculin singulier), celui à qui l'on fait don, le gratifié, d'où le dérivé de troisième degré *dona-ti-on-*, l'action de faire un gratifié ou un *donatum*, —On de Ana, celui-là (nominatif : *o*), étant une terminaison à consonne finale, et, par suite, essentiellement subjective ou active.

On le voit, la dérivation consiste à resserrer le sens d'un mot par l'addition d'une terminaison caractéristique, et tout arbre généalogique des mots issus d'un verbe simple (racine réelle), ou d'un pronom simple (racine réelle), n'est qu'une série ou un groupe de

séries collatérales d'individualisations successives dans l'unité de filiation.

Et maintenant, laissant de côté les dérivés de deuxième et de troisième degré, il est incontestable que les dérivés de premier degré, comme DÂNA, DÂTA, DÂT ou DÂNT, DÂTAR ; lat. *donum, datus, dant* — (nomin. *dans*), *dator*, etc., sont aussi anciens que leurs éléments constitutifs, les pronoms simples et les verbes simples, car les actions se trouvent naturellement associées aux individualités qui les soutiennent. La physiologie de ces combinaisons *verbo-pronominales* nous les montre comme inévitables, immédiates, et je ne me représente pas dans l'histoire de la parole arienne une époque de monosyllabisme absolu. Oui, dans cette chimie analytique de la parole, il nous faut à tout moment, pour avoir le verbe simple à l'état libre, le séparer des diverses bases pronominales avec lesquelles il s'était intimement combiné dès les premiers jours.

A part I, aller, AS, souffler, respirer, vivre, être, AD, manger, et trois ou quatre autres, tous les verbes simples indo-européens sont essentiellement constitués par *une consonne suivie de l'une des trois voyelles fondamentales*, A, I, U, *ou de la semi-voyelle* R' : PA,

PI, PU, PR', MA, MI, MU, MR', etc. Assez fréquemment on entend la sifflante dentale S renforcer la consonne initiale, surtout quand celle-ci est une explosive mâle : SPA et SPR', étendre, répandre; STA et STR', serrer, fixer; SKA et SKR', fléchir, entourer. La semi-voyelle R' se renforce en s'unissant aux sons *a*, *i*, *u*, et PR' devient PAR, PIR, PUR ou PRA, PRI, PRU, d'où plus tard PAL, PIL, PUL et PLA, PLI, PLU, car il n'y a pas de L primitif dans les langues indo-européennes. Je ne dis pas la même chose du R franchement consonne, car s'il naît souvent de R' par voix de renforcement, il peut lui-même çà et là s'affaiblir en cette voyelle roulante.

Telle est donc la forme extérieure ou phonétique du verbe simple ariaque : UNE CONSONNE ET UNE VOYELLE DANS L'UNITÉ DE SYLLABE. Ce verbe monosyllabique devrait porter seul le nom de *racine* verbale, mais l'usage donne encore ce nom à des verbes dérivés séparés des finales de la conjugaison. Or nous verrons plus loin qu'il y a deux espèces de verbes dérivés d'où les grammairiens ont extrait des racines artificielles contenant, outre un verbe simple, une consonne finale accessoire, fragment elle-même d'un autre verbe ou d'un pronom.

Il existe dans la parole indo-européenne une vingtaine de particules multiplicatrices du verbe : ce sont les *préfixes*, qu'on pourrait appeler les prépositions composantes.

Né du pronom, dont il n'est qu'une forme individualisée et abstraite, le préfixe marque un lieu, une position relative dans l'espace, et, par suite, une direction particulière du mouvement inhérent à l'idée verbale ou à l'idée d'action. Pour bien comprendre cette nouvelle fonction du pronom, il importe de se rappeler la double signification forcée de ce geste oral indicatif. Impossible pour le pronom de montrer un être individuel sans montrer à la fois la place qu'il occupe ; seulement, pour condenser ma pensée dans un exemple, lorsque le déterminatif neutre Ad ou At, cela (mascul. A), devient le préfixe Ad ou At, il ne signifie plus que ce point-là, cet endroit-là, et, par son union avec un verbe, soit tendance vers ce point-là, soit fixité en cet endroit-là.

Les principaux préfixes indo-européens sont dérivés de ce pronom déterminatif A, tantôt par TA ou par son substitut PA, tantôt par NA ou par son substitut MA. Les dérivés par TA, PA, comme Ata et Ati, Apa et Api, d'où les comparatifs Apa-ra et Apa-ri,

marquent en général une position *en dehors* ou *en avant*, l'extérieur, le visible, le présent, l'affirmation; tandis que les dérivés par NA ou MA, comme ANA, ANI, ANU, ANTAR, AMA, indiquent une position *en dedans* ou *en arrière*, l'intérieur, le caché, l'absent, la négation.

Quant aux fonctions des préfixes, tout le monde les connaît. Après avoir marqué directement, sans métaphore aucune, des rapports de situation ou de direction dans l'espace, ces dérivés pronominaux indiquèrent par analogie des rapports de temps (lat. *ante*, *post*, etc.), de cause à effet (lat. *ex*, *ab*, etc.), ou de moyen à but (lat. *per*, *cum*, etc.). Ces différentes valeurs significatives propres ou figurées, le préfixe les garda même en devenant préposition (1).

Nous reviendrons dans un autre paragraphe sur tout ce côté géométrique de la parole arienne. Abordons l'autre élément de notre parallèle scientifique.

(1) A des époques relativement modernes, plusieurs familles de la grande race arienne ont remplacé ou doublé deux ou trois préfixes par des formes indéclinables de noms ou de participes : tels sont en latin les préfixes *circum*, autour, de *circus*, cercle ; *juxta*, auprès, de *jug-* ou *jung-ere*, joindre.

II

LE PARLER SÉMITIQUE.

Et maintenant, au fur et à mesure que nous rechercherons et que nous établirons les formes essentielles constitutives du parler sémitique ou syro-hébraïco-arabe (1), nous les rapprocherons des formes essentielles constitutives de la parole ariaque ou indo-européenne. Nous verrons sans peine si elles sont, oui ou non, les filles de deux génies profondément séparés.

Établissons d'abord une comparaison rigoureuse entre les pronoms simples des deux paroles, et n'oublions pas que, marquant des rapports inévitables et toujours les mêmes, les pronoms constituent le fond nécessaire et incommutable de tout système d'expressions orales.

(1) « Les langues sémitiques, dit M. Renan, nous apparaissent, dès les temps anté-historiques, cantonnées dans les mêmes régions où nous les voyons parlées encore aujourd'hui, et d'où elles ne sont guère sorties que par les colonies phéniciennes et l'invasion musulmane : je veux dire dans l'espace péninsulaire fermé au nord par les montagnes de l'Arménie et à l'est par les montagnes qui limitent le bassin du Tigre. »

1. — LES PRONOMS SIMPLES.

Au type indo-européen MA caractérisant la première personne, quel correspondant de signification trouvons-nous dans le sémitisme ? Le type I, moi : *î*, moi en hébreu et en chaldéen, — *i*, moi en arabe, — *i*, moi en syriaque, — *i*, moi en samaritain, etc. S'il est appuyé sur un substantif ou sur une préposition qui le précède et dont il est le complément, ce pronom reste simple et ne prend point d'affixe ou de support. Ainsi, en hébreu L, à, pour (signe du datif), uni à I, moi, donne L-I, à moi ; B, en, dans (locatif), joint à I, donne B-I, en moi ; et de même le nom BeN (1), fils, suivi de I, moi, forme le groupe BeN-I, fils de moi, mon fils. Manque-t-il d'un mot qui lui serve de support et se trouve-t-il le sujet ou le nominatif de la phrase, I, moi, reçoit en guise de préfixe un pronom déterminatif, soit simple, hébreu AN-I, je ou moi, soit complexe, hébreu ANôK-I, je ou moi.

(1) Les points-voyelles ont une valeur traditionnelle trop importante pour que nous négligions de les figurer, au moins en lettres minuscules, dans nos transcriptions de l'hébreu et des autres langues sémitiques.

Notre indo-européen MA, moi, s'adjoignit, il est vrai, au cas-sujet, un élément syllabique déterminatif; seulement, au lieu de le *préfixer* à la tête, il le *suffixa* à la fin de sa forme première, et il devint MAGHA (plus tard : AGHA, AHA, EGO) par un procédé diamétralement contraire à celui qui, dans les ressources de l'instinct artistique des Sémites, fit du simple I, moi, le combiné ANI, je ou moi. Des variantes de ce dérivé, aNI, êNI, NI, moi, s'attachent au verbe pour représenter l'accusatif de notre pronom. Tout le monde connaît cette parole de Jésus en croix : « *él-I*, *él-I*, *lamma çabaqta-NI ?* (Dieu de *moi*, Dieu de *moi*, pourquoi abandonnas-tu *moi*) : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » Et maintenant, quant à la diversité radicale du sémitique I, moi, et de l'arien MA, moi, je croirais faire injure au lecteur en essayant de la mettre davantage en relief : l'un n'a jamais pu être l'autre, et tous deux, dans des races différentes, sentant et exprimant chacune à leur manière, ont été nécessairement contemporains des premières manifestations de la pensée.

Cette différence originelle n'est pas moins frappante quand on compare entre eux les pronoms de

la seconde personne propres à chacune de ces deux races.

TU ou TWA, tu, toi, est, nous l'avons vu, le pronom ariaque de la deuxième personne.

A ce TU du parler indo-européen, le langage sémitique ou syro-arabe oppose KA ou K : hébr. Kâ, arab. Ka, éthiop. Ka, chald., samar. et syr. K final précédé d'une voyelle. Qu'on nous permette encore ici quelques exemples empruntés à l'hébreu, ce sanskrit des langues sémitiques. Appuyé sur des préfixes, le pronom Kâ, *tu* ou *toi*, donne les groupes L-Kâ, à toi, contre toi (la préposition L, nous l'avons vu, sert à former le datif) ; B-Kâ, en toi (cfr B-I, en moi), etc. Suffixé à un nom, ce même Kâ équivaut à un génitif, comme dans les groupes ZaRA''-Ka, la race de toi, ta race ; AH'I-Kâ, le frère de toi, ton frère, etc. Mais lorsqu'au lieu de suivre un nom, il vient immédiatement après un verbe, ce même Kâ (toujours Kâ !) équivaut à un accusatif : IeLiDTI-Kâ, j'ai engendré toi, je t'ai engendré.

Un trait singulier du génie sémitique, c'est de distinguer dans le pronom de la deuxième personne le genre masculin du genre féminin. Le TU indo-européen ne change jamais : qu'on s'adresse à un

homme ou à une femme, c'est toujours *tu*, toujours *toi*. Le sémite, au contraire, accompagne le K caractéristique de la deuxième personne d'un *â*, si le sexe de la personne à laquelle il s'adresse est masculin, d'un *i* si le sexe de son interlocuteur est féminin. Ainsi, pour *toi* adressé à une femme, l'hébreu dit KI ; l'arabe et l'éthiopien, Ki ; le syriaque, tout en écrivant Ki, ne prononce plus la voyelle, et l'hébreu, la plupart du temps, transporte avant la consonne (K) cet *i* changé en *é*, son substitut habituel ; de là, son éK, toi femme, comme complément annexé au mot qui le régit. Un M terminal pour le masculin, un N terminal pour le féminin indiquent le pluriel du pronom Kâ, toi ; c'est ainsi que l'hébreu dit KeM, vous, en parlant à des hommes, et KeN, vous, en parlant à des femmes.

Telle est la forme du pronom sémitique de la seconde personne, lorsque ce pronom est appuyé sur un mot ou sur une particule, et c'est là le cas le plus ordinaire. Mais de même que le pronom de la première personne I, moi, quand il n'est point complément d'un préfixe ou d'un nom sur lequel il repose, prend l'appui du préfixe AN ou ANôK, le pronom de la deuxième personne Kâ, toi, s'appuyant dans les

mêmes circonstances syntaxiques sur un préfixe semblable, donna d'abord au sémitisme la forme complexe ANTa-K ou ANTo-K que vous retrouverez telle quelle dans les dialectes de Thèbes et de Memphis. Un substitut habituel du K, le H, remplaça le K organique primitif et dans le chaldaïque ANTâ-H et dans l'hébraïque A(N)Tâ-H. Ce n'est point là du reste un fait isolé : ANoK ou ANaK pour ANoK-I, je ou moi, subit cette même altération du K en H, et de là ANoH ou ANaH, je ou moi, devenu dans certains dialectes ANo', ANA', avec *ăleph* pour *hé*.

Quant au pronom SWA, soi, même, dont nous avons rappelé plus haut les importantes fonctions dans la parole ariaque, il n'est rien, absolument rien qui lui ressemble dans le parler sémitique. Passons.

Souvenez-vous maintenant des six ou sept fonctions grammaticales du pronom démonstratif indo-européen TA, de ce pronom TA qui se dédouble pour devenir *article;* de ce pronom TA qui, dans la dérivation et dans la conjugaison, — cette forme particulière de dérivation, — constitue la base de tant de terminaisons significatives; de ce pronom TA d'où sont sortis

tant d'adverbes et de conjonctions (lat. *tot*, *tam*, *tum* *tunc*, etc.). Eh bien ! ce monosyllabe primitif auquel nos langues doivent tant de formes essentielles, vous ne le rencontrerez nulle part dans le sémitisme. Vous n'y trouverez pas davantage nos pronoms déterminatifs I et A. En revanche, vous y entendrez à chaque phrase, vous y lirez à chaque ligne un pronom de troisième personne dont il n'existe pas la moindre trace dans l'organisme du parler indo-européen : ce pronom, reproduit avec de légères variations par toutes les langues sœurs, est, en hébreu, HU' (prononcez *hou'*) quand il est seul, HU, U, O (avec chute de H) et même W, soit U s'articulant en consonne liquide des lèvres, toutes les fois que ce pronom est appuyé sur un mot qui le précède et dont il est le complément : L-O, à lui, -PI-HU et PI-W, la bouche de lui, sa bouche, comme on dirait PI-Kâ, la bouche de toi, ta bouche. A côté de cette forme HU', qui est exclusivement masculine, vient se placer la forme féminine HI', elle. C'est le pluriel organique de HU', HU'M ou HUM (et dans certains dialectes HUN), qui, s'unissant au radical du prétérit syro-arabe, constitua la terminaison caractéristique de la troisième personne du pluriel. Le M tombe en hébreu, et il ne reste que

U : KâTaB, il écrivit ; KâTB-U, ils écrivirent. Il n'y a pas de temps présent dans la conjugaison sémitique.

Les pronoms relatifs Ç'a, Ç'é, De, AÇ'eR, qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, correspondent, dans le sémitisme, au YA du parler ariaque. Comparez et assimilez si vous pouvez.

Mais le fait le plus accablant contre toute tentative d'identification des deux parlers à une époque quelconque, c'est la diversité si profonde de leurs pronoms interrogatifs.

Partout l'interrogatif indo-européen est KA ? ou KWA ?, KI ?, qui ?, quoi ?

Partout l'interrogatif sémitique ou syro-arabe est MI?, MA ?

Ainsi l'hébreu dit MI ? qui ? MâH? quoi ? d'où MâTaI ? quand ? Puis il décline L-MI ? à qui ? à cause de qui ? éT-MI ? qui (*quem ?*) B-MI ? par qui ? Tout le monde connaît le nominatif MI dans *MI-ka-el*, Qui est semblable à Dieu ? devenu notre *MIchel*, synonyme de *MI-ka-ja*, Qui est semblable à Jéhovah ? devenu notre *MIchée*. La langue assyrienne dont M. Jules Oppert démontrait naguère l'essence sémitique dit, elle aussi, MaN ? qui? et Mâ ? quoi ? d'où

son MiMMâ', qui que ce soit, quelconque (1).

On le voit, il n'y a rien de commun entre le système pronominal des Sémites et celui des Indo-Européens. Jetons maintenant un coup d'œil comparatif sur la nature des verbes simples dans l'une et l'autre race.

2. — LES VERBES SIMPLES.

Un fait qui domine le parallèle entier des verbes sémitiques et des verbes ariaques, c'est la diversité profonde dans la forme syllabique affectée par les racines verbales.

Quelle est, en effet, la loi de formation du verbe sémitique? Considérée dans son corps, c'est-à-dire dans sa constitution purement phonétique, la syllabe verbale des Sémites, sous sa forme la plus élémentaire, comprend toujours DEUX CONSONNES D'ORGANES DIFFÉRENTS. Une consonne l'ouvre, une consonne la ferme : c'est une syllabe close; telles sont KaF, GaF, GaM, KaM, GaM, TaF, SaB, TaM, SaM, RaM, KaT, KaS, FaT, FaS, TaQ, RaQ, etc.

Mais ce n'est point sous cette forme élémentaire

(1) Jules Oppert, *Éléments de grammaire assyrienne.* Paris, 1860, p. 31 et 32.

que nous apparaissent le plus souvent les racines sémitiques. L'une des deux consonnes diverses qui constituent essentiellement chacun de ces types se redouble dès le principe, et la figure générale des parfaits ou prétérits est *trilitère* ou *triconsonnantique*. Ainsi le type essentiel RaB, serrer, resserrer, puis amasser, grandir, constitue l'élément significatif par excellence des verbes sémitiques RâBaB (1), amasser, accroître, multiplier, d'où être grand, être nombreux, — RâBâH, s'augmenter, s'accroître, être grand, — RâBaK, resserrer, assembler, unir, mêler, — RâBaQ, resserrer, lier, attacher, — RâBaD, serrer, lier, — RâBA^{e} (avec *Ayin* final), se rapprocher, s'unir. Seulement, et ceci mérite une attention toute particulière, vous trouverez coup sur coup RaB avec le sens de *grand* ou avec celui de *prince*, de *maître* (rabbin), RoB avec la signification de *foule* ou avec celle de *grandeur*, et d'autres variétés du même type n'offrant que les deux con-

(1) C'est en prononçant à la manière des Hébreux, c'est-à-dire avec — â — a — les parfaits ordinaires de la voix *kal*, que je transcrirai les racines trilitères constituant le fond commun des verbes sémitiques. Les Sémites du Nord (aramaïsants) prononcent sèchement QTaL, il tua, les trois consonnes QTL, là où un Sémite du centre (hébraïsant) lit QâTaL, et un Sémite du sud (Arabe), QaTaLa.

sonnes essentielles constitutives sans lesquelles il n'existe point de racine sémitique.

Or, cette syllabe verbale s'ouvrant et se fermant par une consonne (RaB, KaF, TaM, etc.), cette syllabe close, nécessairement terminée par une fonction organique différente de celle qui la commence, voilà ce que vous ne trouverez nulle part dans les verbes simples du parler ariaque. Placez-vous un instant au point de vue du génie sémitique, saisissez-vous fortement du moule verbal syro-hébréo-arabe, et cherchez à couler dans ce moule, en en comblant les creux, les verbes qui reviennent le plus souvent dans la parole arienne, tels que I, aller, sanskr. *i*, *ṭ*, et YA, aller, sansk. *yâ*; — GA, aller, venir, sansk. *gâ*, et GA, étendre, produire, engendrer, sansk. *gâ* — et, par le thème *gana*, *jan*; — PA, garder, sustenter, d'où PATAR, le père, sansk. *pâ*, et MA, étendre, propager, d'où MATAR, la mère, sansk. *mâ*; — DHA, établir, poser, faire, sansk. *dhâ*, et DA, faire tenir, donner, sansk. *dâ*; — STA, fixer, se tenir, être (STARE, *stant*—, ou *stant-em*, devenu *estant*, *étant*, etc.), sansk. *sthâ*; — BHU, établir constituer, exister (FU-*i*, FU-*turus*, etc.), sansk. *bhû*, et AS, souffler, respirer, vivre, être (ES-*se*), sansk. *as*; — BHA, luire, d'où paraître et faire

voir, montrer, dire, sansk. *bhâ*; — AD, manger (ED-*ere*), sansk. *ad* et PI, boire (BI-*b-ere*), sansk. *pî*; — AN, respirer, vivre (AN-*ima*), sansk. *an*, — et KSI, SKI, trancher, détruire, sansk. *ksi*; — U, crier, sansk. *u*, — et GU, mugir, sansk. *gu*, — etc., etc. Oui, cherchez, cherchez par tous moyens à faire produire au génie syro-arabe ces mots simples de nos langues, et vous resterez bientôt convaincus que ces verbes, les plus essentiels de la parole indo-européenne (1), sont *absolument impossibles* dans le plan du parler sémitique, Or, cette *impossibilité* scientifique de transporter dans un organisme de langage ce qui répugne aux lois les mieux établies de sa formation sera toujours pour le critique un argument mille fois plus sérieux, plus décisif, que la simple constatation de l'absence totale dans les langues hébraïque, arabe et syriaque des verbes si importants et si féconds PA, garder, sustenter, — MA, étendre, propager, — DHA, établir, poser, faire, etc., etc.

Sans doute il y a dans les langues indo-européennes

(1) Outre leurs fonctions propres comme verbes indépendants, les mots BHU, exister, AS, être, et, plus tard, STA, exister, constituent les éléments fondamentaux des terminaisons et des auxiliaires dont l'ensemble s'appelle *conjugaison*.

des racines verbales dont le corps monosyllabique commence et finit par une consonne ; mais ce sont là de pures fictions grammaticales « des êtres de raison », comme dit M. Renan, c'est-à-dire des monosyllabes produits par une coupe artificielle d'organismes naturels bisyllabiques : ce ne sont pas des verbes simples. La racine d'un verbe n'est, en effet, pour le grammairien, que l'élément fixe auquel s'attachent les désinences variables de la conjugaison. Or quand cette forme orale, au lieu d'être un verbe simple comme MA, étendre, mesurer (d'où le verbe conjugué des Hindous, *mâ-mi*, j'étends, *mâ-si*, tu étends, *mâ-ti*, il étend, etc.), est au contraire un verbe dérivé, les grammairiens, dans leurs analyses, ont l'habitude de couper en deux la syllabe accessoire, instrument banal de dérivation ou d'individualisation du sens premier du verbe simple ; et c'est ainsi que de MANU-TAI, il pense, il est pensant ou penseur, sansk. *manu-té*, les grammairiens n'hésitèrent pas à extraire leur racine *man*, en déclarant que la racine *man*, penser, comme les racines *tan*, étendre (1), comme la racine

(1) Racine artificielle extraite du thème TANU, celui qui étend, ce qui étend, extenseur, du verbe simple TA, tendre, étendre, d'où TATA, étendu, TATI, l'action d'étendre, etc.

ksan, tuer (1), etc., *se rattachaient à l'aide d'un U intercalaire* aux terminaisons caractéristiques des personnes, des temps et des modes. Peu leur importait que MA signifiât *étendre*, *mesurer*, puis *comparer*, *penser* (lat. *pensare*, 1° peser, 2° penser), d'où le nom MANU, sansk. *manu*, le comparant, le jugeant, le pensant, *the man* (la terminaison pronominale NA devenant subjective par le changement de A en U); MANAS, sansk. *manas*, μενος, ce qui pense, l'esprit; MAT ou MANT, lat. *ment-*, *mens*, le pensant, l'esprit; MATA, sansk. *mita*, connu, pensé, la chose pensée, etc. Une fois la racine *man* admise comme un fait premier, ces bons grammairiens inventèrent la règle de la chute de N devant T pour expliquer des formes telles que MATA, pensé, MATI, l'action de penser, la pensée; TATA, étendu, TATI, l'action d'étendre, la tension, provenaient ainsi, sans peine aucune, de leur racine *tan*, tendre, étendre. Si nous voulions serrer de près l'analogie des faits d'arborescence et des faits de dérivation, nous dirions que, les verbes simples pouvant seuls être considérés comme de vraies *racines*, les

(1) Du thème KSANU ou SKANU, le raclant, le tranchant, le détruisant, destructeur, tueur, de KSA ou SKA, frère de KSI et de KSU, racler, couper, etc.

formes verbales dérivées, les racines verbales *secondaires*, comme les appelle M. Benfey, sont des *tiges*, des *troncs*, si vous aimez mieux, et non point des *racines*. Nous dirions alors que les verbes PAT (1), étendu, et PAK, étendre, sont des *tiges* issues de la racine (verbe simple) PA ; que les verbes KUT, KUS et KUN, courber, fléchir, entourer, couvrir, sont des *tiges* ou des *troncs* sortis de la racine (verbe simple) KU, KAU, courber, fléchir (lat. CAVUS, d'où *cavare*), par les thèmes KUTA, KUSA, KUNA, courbé, fléchi.

Ce procédé de dissection artificielle, les grammairiens l'appliquèrent encore aux verbes intensitifs, diminutifs, inchoatifs, causatifs et désidératifs, ce qui multiplia singulièrement le nombre des racines verbales.

Au demeurant, quand bien même on admettrait l'existence en sanskrit, et dans les langues sœurs, de certains verbes primitifs s'ouvrant et se fermant par une consonne, il n'en serait pas moins vrai, — et cela suffit à démontrer la vérité de notre thèse, — que tous les verbes les plus usités et les plus importants

(1) C'est uniquement pour le faire mieux ressortir que nous écrivons en petites capitales l'élément pronominal dérivatif.

de ces langues sont terminés par une voyelle (1), mode de structure qui, nous l'avons vu, répugne invinciblement au génie sémitique ou syro-arabe.

Il importe de pousser plus avant notre parallèle. Les pronoms sont radicalement divers dans les deux systèmes comparés. De chaque côté, la structure du verbe, réduit à ses éléments essentiels, obéit à des lois profondément différentes. Mais le nom, cette proposition stéréotypée, d'où vient-il? comment se forme-t-il chez les Hébreux et chez leurs frères sémitisants?

Pour faire une proposition, il faut un jugement, et ce jugement contient nécessairement au moins deux termes : *quelqu'un* ou quelque chose et une *action* faite ou subie par ce quelqu'un, par ce quelque chose. Ces nécessités logiques n'ont peut-être pas été moins bien comprises par l'intelligence spontanée des premiers Sémites que par celle des premiers Ariens; mais à coup sûr elles ont été rendues bien différemment dans l'œuvre de la parole, et c'est là ce que je voudrais rendre évident pour tous.

J'ai essayé plus haut (p. 29) de mettre dans leur vrai jour les lois qui présidèrent à la facture du nom

(1) Voyez entre autres preuves, les 78 premières pages des *Radices sanskritæ* de Roseh.

chez les Ariens. Un pronom (TA, SA, NA, KA, etc.) individualisé par un verbe qui le précède, — car le génie ariaque veut que le déterminant précède toujours le déterminé, — telle est la loi première, la loi organique de toute formation *nominale* (participe, adjectif ou substantif) dans l'Inde et dans l'Europe. Viennent ensuite les lois qui régissent l'indication du rapport de subjectivité ou d'objectivité du pronom devant le verbe. Or, vous ne rencontrerez nulle part dans les noms sémitiques la combinaison intime d'un verbe et d'un pronom; nulle part, en conséquence, vous ne trouverez les signes ariaques de l'activité ou de la passivité d'un élément pronominal qui fait toujours défaut.

Changer les voyelles du verbe, sans toucher à ses consonnes, telle est, par excellence, la loi de formation du nom sémitique. Les noms formés de cette manière constituent une vaste classe à laquelle appartiennent MéLéK (1), roi, de MâLaK, il régna; —

(1) L'identité des langues syro-arabes n'étant plus une question pour personne, je me contenterai dorénavant de citer la forme que les mots sémitiques revêtent en hébreu, ce sanskrit du sémitisme. Les points-voyelles sont ici figurés par des minuscules.

SêFéR, livre, écrit, et SôFêR, écrivain, de SâFêR, il écrivit, il compta ; — QôDéÇ', sainteté, chose sacrée, de QâDaÇ', il fut sacré ; — Pô'AL, action, ouvrage, de Pâ'AL, il fit, il fabriqua, — BêN, fils, de BâNâH, il bâtit, il établit ; — GeBUL, limite, terme, de GâBal, il termina.

Viennent ensuite dans l'ordre d'importance les formes participiales faisant office de noms. Ainsi O'IêB, détestant, participe de l'actif A'IaB, il détesta, s'emploie beaucoup plus souvent comme nom substantif avec le sens d'*ennemi*. De même IONêQ, suçant, tetant, participe de IâNaQ, il suça, il teta, signifie aussi *enfant*, *nourrisson*. Mais voyez comment sont faits ces participes eux-mêmes, et comparez-les avec nos participes présents indo-européens. Toujours ces derniers naissent de la combinaison du verbe et du pronom démonstratif TA sous sa forme de finale à sens transitif (objectif), — T, d'où la désinence AT, renforcée souvent en ANT (lat. *ant*, *ent*), mère de la terminaison mutilée *an*, *ân* (gr. ον, ων). Ici encore, qu'y a-t-il de commun entre les procédés naturels, spontanés, de création lexique propres à chacune des deux grandes races? Rien, toujours rien!

Les participes des conjugaisons hébraïques *piel* et

hophal, dont quelques-uns sont également devenus des noms substantifs, ne se contentent pas de changer les voyelles du verbe, mais y ajoutent encore une syllabe formative, Me, Ma; seulement, cette syllabe caractéristique, au lieu d'être terminale comme le voudrait le génie indo-européen, est invariablement initiale. Ce préfixe M forme aussi, en dehors des participes, des noms de lieu, d'instrument, de fonction; et c'est ainsi que QUM, se tenir debout, être ferme, a donné MâQOM, poste, lieu, place, demeure; comme SâBaB, il se tourna, produisit MêSaB, détour, circuit; comme Ç'âPaT, il jugea, fournit MiÇ'ePaT, jugement, sentence, statut; comme QâNâH, il posséda, il acquit, il acheta, eut pour dérivé MiQeNéH, possession, achat.

Impossible de nier l'originalité de ces procédés de dérivation; impossible en même temps de leur trouver la moindre analogie avec l'idée ariaque opérant ses créations de participes, d'adjectifs et de substantifs à l'aide d'un système fort simple de finales significatives.

Comme le parler indo-européen, le parler syro-arabe a, lui aussi, des noms composés; mais, ici encore, le plan de composition diffère du tout au tout.

Je l'ai déjà dit, c'est une loi du génie arien d'énoncer toujours le déterminant avant le déterminé : il trace d'abord les limites dans lesquelles l'esprit devra entendre l'expression vague ou banale qui va suivre.

Dans *amb-ire*, *trans-ire*, *præ-ire*, etc., les déterminatifs *amb-*, autour, *trans-*, à travers, *præ-*, en tête de, en avant, précèdent *Ire*, aller, et s'opposent fort heureusement à toute incertitude, à toute hésitation, même très courte, dans l'esprit de l'auditeur placé devant un mot d'une signification aussi large : I, aller. De même dans *auceps* (*avi-ceps*), oiseleur, et dans *auspex* (*avi-specs*), augure, l'idée d'*oiseau* représentée par *au-* contracté de *avi-*, détermine ou limite les idées de *cap*, prendre, et de *spec*, regarder, contempler, inSPECter; comme celle de *sacri-* (*sacrum*), chose sainte ou consacrée aux dieux, limite dans *sacrificium* (*sacri-fic-ium*), sacrifice, et dans *sacrilegium*, sacrilége, vol commis dans un temple, les idées de *fac* (en composition *fic*), faire, et de *leg*, prendre (d'où *cueillir*, et enfin, *lire*), enlever, voler.

Les composés si connus *luci-fer*, porte-lumière, — *signi-fer*, porte-enseigne, — *lani-ger*, porte-laine, — *causi-dicus*, avocat, — *pedis-sequus*, serviteur, — *vin-demia* (*demere*), vendange, — *carni-fex*, bour-

reau, etc., etc., nous montrent toujours l'application de cette même loi : *Le déterminant s'énonce avant le déterminé.*

On sait que le mot limite (l'antécédent) peut être ou un nom adjectif, comme dans *longimanus*, celui qui a de longues mains, — ou un nom de nombre, comme dans *triangulus*, triangle, qui a trois angles, — ou un adverbe, comme dans *maleficus*, *benevolus*, etc., — ou une préposition, comme dans *præsidium*, garde, — *convivium*, festin, — *proportio*, proportion.

Or, ce qu'on trouve en latin sous le rapport de la composition, on le retrouve en sanskrit, en zend, en grec (1), en gothique, en lithuanien, en esclavon et dans les dialectes celtiques.

Eh bien ! cette loi indo-européenne de la composition, ce procédé d'individualisation si simple, si facile, si fécond dans ses résultats, vous n'en trouverez nulle part la moindre trace dans les langues syro-arabes. Le sémitisme a pourtant des noms composés,

(1) A une époque relativement moderne, on trouve chez les Grecs quelques composés mal faits, j'allais dire *à l'envers*. Si Strabon, par exemple, écrit à tort ἱπποπόταμος, en mettant le déterminant ποταμος après le déterminé ἵππος, Aristote écrivait correctement ἵππος ὁ ποτάμιος.

mais presque tous sont des noms propres, et tous, au rebours de nos langues, placent le déterminant (la limite) après le déterminé. Qui ne connaît les composés hébraïques GaBRI-E'L, Gabriel, ou la force de Dieu (E'L); — BiN-IâMIN, Benjamin, ou le fils de la droite (du bonheur), appelé d'abord par sa mère mourante BéN-'ONI, Benoni, ou le fils de ma douleur (1); — AB-Ç'âLOM, Absalon, ou le père de la paix; — AH'-AB, Achab, ou le frère du père, etc.?

Cette séparation absolue, cette contradiction même du génie arien et du génie sémitique nous frappe bien plus fortement encore, lorsque laissant les noms composés, *nous cherchons en vain dans tout le sémitisme* UN SEUL VERBE MODIFIÉ par UNE PRÉPOSITION.

A l'aide de préfixes verbaux (p. 34), le génie indo-européen dessine aux yeux de l'esprit toutes les variétés d'une action, toutes les directions du mouvement représenté par le mot simple. Ces individualisations, ces variations de sens au moyen de préfixes, sont d'autant plus nombreuses que l'idée première du verbe isolé est plus vague, plus générale, moins déterminée enfin. Ainsi, les verbes I, aller, — STA, fixer, se

(1) BéN, fils, fait à l'état construit (limité suivi du limitant) BéN, rarement BiN.

tenir, être, — DHA, poser, constituer, faire, sont de ceux qui offrent le plus d'individualisations de sens à l'aide de prépositions. Et, pour ne citer ces composés que sous leur forme latine, nous rappelons ici *inIre*, *coIre*, *obIre*, *præIre*, *adIre*, *abIre*, *redIre*, *subIre*, *transIre*, etc., de *Ire*, aller; *inSTAre*, *conSTAre*, *obSTAre*, *præSTAre*, *proSTAre*, *reSTAre*, etc., de STAre, se tenir, être ferme, être debout. Souvenez-vous encore de ces vieux verbes à préfixes, tels que *posSIdere*, de *pos* pour *apos* (APAS), après, auprès, et de *sedere*, être assis, être assis sur, demeurer sur, occuper, *posséder*, en allemand *besitzen*, de *be* ou *bei*, auprès, sur (BHI, ABHI), et de *sitzen*, SITZ, être assis, le même que le SED des Latins, le ÉΔ des Grecs, le SAD des Hindous, etc. Plus effacé encore que *pos* dans *possidere*, nous apparaît le préfixe *po* pour *apo* (APA) dans *poSInere* devenu successivement *poSnere* et *ponere*, comme le prouvent *poSui* et *poSItum*, jeter en bas, déposer. Dans ces faits lexiques, comme dans vingt autres que nous pourrions citer, le préfixe est tellement mêlé à la substance verbale elle-même, que les anciens Romains, durant leur passage sur la terre, ne soupçonnèrent peut-être pas l'existence de ces combinaisons.

Un mot encore. L'examen comparatif de ces témoins impartiaux qu'on nomme *Dictionnaires*, vous prouvera, quand vous le voudrez, que les NEUF DIXIÈMES du vocabulaire indo-européen, aux temps les plus reculés, sont constitués par des verbes composés à l'aide de préfixes et par les dérivés issus de ces compositions verbales. Vous n'aurez plus alors qu'à vérifier la vérité de ce fait, aujourd'hui reconnu par tous les orientalistes : IL N'Y A PAS UN SEUL VERBE COMPOSÉ DANS TOUT LE SÉMITISME.

Ici finit notre parallèle. La comparaison des flexions et des formes syntaxiques, tout en nous faisant voir de plus en plus clairement la différence profonde des deux constitutions intellectuelles mises en présence, ne saurait rien ajouter à la démonstration de notre thèse de linguistique appliquée à l'ethnographie. En montrant comment le génie ariaque et le génie sémitique ont, chacun de leur côté, spontanément créé des étoffes lexiques diverses; en prouvant que chacune des deux races créatrices a opéré les combinaisons premières et les plus indispensables de ces étoffes d'après des procédés propres et diamétralement opposés à ceux de l'autre race, j'ai démontré scientifiquement, par des faits sans cesse vérifiables d'his-

toire naturelle du langage, la diversité originelle de la constitution mentale, et, par conséquent, de l'organisation cérébrale dans l'une et dans l'autre race; j'ai prouvé que les Ariens et les Sémites sont deux variétés primitives de notre espèce, j'ai prouvé la pluralité originelle des races humaines.

Et maintenant, pour finir par où j'ai commencé, il me reste à expliquer en peu de mots l'épigraphe que j'ai empruntée à l'illustre auteur de l'*Esquisse d'une philosophie*.

La question de la pluralité originelle des races, dit Lamennais, « est le fondement de toute la théologie dogmatique ». Cela est vrai, et si je le répète après la démonstration que je viens de terminer, c'est que la valeur et l'autorité de l'enseignement théologique font encore partie des plus sérieuses préoccupations du moment.

Après avoir respectueusement écarté de la discussion l'œuvre sublime de Jésus, voyons quel est, dans ses grandes lignes, le système de la théologie dogmatique dite chrétienne. D'après les théologiens, qu'est-ce que le christianisme considéré dans son essence, dans ce qui le fait lui, dans ce qui l'établit comme parfaitement distinct de toute autre secte de

la religion universelle? La foi en un évangile du royaume de Dieu, rétabli par Jésus-Christ en faveur de l'homme déchu de sa première innocence.

Or, il y a là tout un plan de rédemption dont voici les trois idées principales :

I. Lors de la création d'Adam et d'Ève, établissement sur la terre du royaume de Dieu (*regnum Dei*).

II. Renversement de ce royaume, ici-bas du moins, par la révolte de nos premiers parents.

III. Rétablissement du royaume divin par le médiateur Jésus, car, selon saint Paul, tous les hommes ont été rachetés et sanctifiés par une seule victime, le Christ, de même que tous avaient péché par le crime d'un seul homme, Adam.

Vous le voyez, pour saint Paul comme pour les deux rédacteurs de la *Genèse*, tous les hommes de toutes les races sont enfants d'Adam. Pour le disciple du juif Gamaliel comme pour les auteurs des premières annales sémitiques, Adam et Ève commirent dans le paradis terrestre un double péché de désobéissance et d'orgueil. Sur ces deux faits franchement acceptés comme historiques, saint Paul assied la première pierre de tout l'édifice de la dogmatique chrétienne : Le péché d'Adam et d'Ève fut aussi le péché de tous

leurs descendants; tous les hommes naissent criminels, tous, en venant au monde, sont détestés de Dieu (*filii iræ*).

Or, de ces deux assertions bibliques : — *Tous les hommes viennent d'Adam*, — et — *Adam fut prévaricateur*, — la première n'appartient pas seulement au domaine de l'histoire proprement dite, mais bien encore à l'ordre des faits physiques et physiologiques dont l'ensemble porte le nom d'*histoire naturelle.* Nous venons de voir comment la linguistique, la branche la plus élevée de l'histoire naturelle des races, résout cette question que les théologiens ont faite si grave, si décisive : *Tous les hommes proviennent-ils d'un couple unique?*

FIN.

On trouve à la même Librairie

OUVRAGES DE M. CHAVÉE :

FRANÇAIS ET WALLON, parallèle linguistique. 1 volume in-18. . . . . 3 fr.

LA PART DES FEMMES dans l'enseignement de la langue maternelle. 1 vol. in-18. . . . . 3 fr.

F. GÉNIN. **Maistre Pierre Patelin**, texte revu sur les manuscrits et les plus anciennes éditions, avec une introduction et des notes; édition de luxe tirée à 300 exemplaires. 1 vol. gr. in-8, cartonné toile, doré en tête. — NOTA. Chaque exemplaire est numéroté . . . . . 20 fr.

F. GÉNIN. **Récréations philologiques**, ou Recueil de notes pour servir à l'histoire des mots de la langue française. 2e édition. 2 vol. in-18 jésus. . . . . 7 fr. 50

F. GÉNIN. **La Chanson de Roland**, poëme de Théroulde, texte critique accompagné d'une traduction, d'une introduction et de notes. 1 vol. grand in-8. . . . . 15 fr.

P. POITEVIN. **Dictionnaire de la langue française**, glossaire expliqué de la langue écrite et parlée; 4e édition, revue, corrigée et augmentée. 1 vol. grand in-8 de 1056 pages.

Broché. . . . . 9 fr.
Cartonné en toile . . . . . 10 fr. 50
Relié en basane. . . . . 11 fr.

P. POITEVIN. **Dictionnaire-Manuel de la langue française**, suivi d'un sommaire des principales difficultés grammaticales. 1 vol. in-32 jésus de 700 pages.

Broché . . . . . 1 fr. 50
Demi-reliure chagrin. . . . . 2 fr. 75
Cartonné en toile. . . . . 2 fr. 50
Cartonnage classique. . . . . 2 fr.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.